

Espace d'Expressions artistiques

Les peintres ouvrent le bal

A PEINE achevé l'Espace d'Expression Artistique, situé à proximité de l'Espace François Villon, a accueilli au mois d'octobre sa première exposition. Les peintres ont été les premiers à prendre possession de cette belle surface dédiée à la culture sous toutes ses formes. Photographies, peintures, sculptures se dévoileront sous leurs meilleurs atouts, pour la satisfaction des passionnés d'arts soucieux de faire partager leurs créations, aux visiteurs curieux de découvrir l'art contemporain. Alain Kelyor, maire d'Émerainville, a procédé à l'inauguration de ce nouvel espace et au vernissage de l'exposition avec la participation de l'école de Cien.

A u x

côtés d'artistes reconnus, des peintres amateurs mais tout aussi talentueux, ont présenté leurs œuvres au public. Parmi eux, Mme Michelle Fabrigat, adjointe au Maire et présidente de l'association «Rêves d'artistes» qui a la charge de faire vivre cette salle unique en son genre.

Rêves d'artistes

«Rêves d'artistes» vient de voir le jour. Émerainville se félicite d'accueillir cette association culturelle destinée à la promotion d'œuvres artistiques (arts plastiques, peinture, sculpture...).

Si vous désirez exposer vos œuvres, faire des stages, échanger avec d'autres associations, etc., n'hésitez pas à prendre contact au 06 11 04 56 03.



La réforme des rythmes scolaires à Emerainville : **UNE RÉUSSITE !**

La mise en place d'un projet, bâclé par un gouvernement qui n'a pas osé le proposer à l'assemblée nationale et au sénat, mais l'a imposé » par décret, était des plus ardue.

- Modifier l'emploi du temps scolaire de nos enfants en ne prenant en compte que le temps de travail de la semaine et pas de l'année est un non sens.
- Imposer à des communes déjà exsangues par la baisse des dotations étatiques, la prise en charge financière des changements de rythme démontre, l'incohérence du pouvoir, qui par ailleurs dénonce l'augmentation de la masse salariale dans les collectivités locales.
- Prendre le risque de trouver en grand nombre des enfants errants dans la rue après les nouveaux horaires scolaires dénote, une irresponsabilité inimaginable d'un pouvoir qui affirme représenter des valeurs d'humanisme.
- Placer les municipalités dans l'obligation de mettre en place des activités pour occuper les jeunes avant le retour du travail des parents est une méthode machiavélique et hypocrite.

Nous avons promis pendant la campagne municipale de proposer gratuitement aux enfants des activités de qualité, diverses et variées. Pour se faire 23 animateurs ont été embauchés et lors des deux réunions en mairie, le 13 novembre pour Malnouve et le 18 novembre pour le Bourg, un bilan d'étape a été dressé.

La satisfaction est générale, mais comme rien n'est parfait en ce bas monde, l'organisation devra subir des modifications à la marge et de nouvelles activités devront être régulièrement mises en place.

Une seule ombre au tableau mais elle était prévisible, les enfants à la fin de la journée sont plus fatigués que lorsqu'ils respectaient les anciens horaires.

Le but principal de la réforme n'est donc pas atteint !

Juste un petit mot

Alain Kelyor
Maire d'Émerainville

Un véritable parcours du combattant !

BEAUCOUP d'habitants d'Emerainville interpellent les élus ou les employés de la Mairie pour trouver un logement et s'étonnent des réponses qui leur sont apportées.

Trouver un logement, aujourd'hui à Emerainville, comme partout en France, n'est pas chose facile. Contrairement à ce que beaucoup d'habitants croient, le Maire d'une commune ne peut pas tout dans ce domaine.

Il existe 620 logements sociaux à Emerainville. La commune a un droit de «PROPOSITION» pour 100 d'entre eux (occupés à ce jour), les autres étant réservés au 1% patronal ou à la préfecture pour loger les fonctionnaires ou les demandeurs dit DALO.

Lorsqu'un logement se libère, s'il appartient au contingent Mairie, nous pouvons proposer trois candidatures issues des dossiers qui ont été déposés au service logement. Ces candidatures sont alors examinées en commission dans laquelle la commune est représentée par un élu. Cette commission vérifie que les candidatures correspondent aux critères (nombre d'occupants, revenus, nature du contrat de travail, solvabilité ...). Au final le bailleur a le dernier mot et c'est lui qui décide de l'attribution ...

Pour les autres logements (Préfecture et 1% patronal) la mairie est, dans le meilleur des cas, informée de l'attribution ...et en tout cas rarement consultée.

Par ailleurs, la commune ne dispose pas de

terrains disponibles pour construire de nouveaux logements. Les dernières constructions ont été faites sur des terrains appartenant à EPAMARNE. On peut s'étonner que cette société, appartenant à l'Etat, n'ait pas imposé une mixité de logements sociaux et privés.

Changer de logement pour un logement plus grand se révèle être le même parcours du combattant voire pire ...Il vaut mieux passer par son bailleur.

Dans ce contexte, nous vous invitons à déposer votre dossier complet au service logement, à renouveler votre demande tous les ans et à faire preuve malheureusement de patience ...



Le Lien émerainvillois 72 - novembre 2014

Loto

Les boules ont parlé !

UNE SALLE pleine à craquer, une odeur de crêpes, aucun doute possible, l'Espace Guy Drut accueillait, début octobre, le fameux loto organisé chaque année avec succès par le service culturel de la commune. Plus de 530 joueurs, les mains pleines de cartons et le cœur rempli d'espoir, ont envahi les lieux pour remporter l'un des magnifiques lots mis en jeu.

C'est au sympathique et avenant directeur de l'Espace Saint-Exupéry que revint la délicate tâche de faire sortir les boules du panier. Il eut la main heureuse et fit de très nombreux gagnants, tandis que l'association des assistantes maternelles veillait à déverser un flot de crêpes pour soulager les estomacs et surtout maintenir le moral des troupes.



Soirée de l'étrange

Rien à cacher !

Le public de Saint-Exupéry a été impressionné par l'extraordinaire souplesse et agilité d'un contorsionniste. La nuit de l'étrange n'était évidemment pas faite pour tous ceux qui sont un peu raides du cou ou qui ne parviennent pas à lever la jambe... Autre artiste qui a subjugué le public présent : Nikola le mentalist. Difficile de cacher un secret à cet homme qui parvient à découvrir des mots, des nombres sans que l'on sache comment il s'y prend. Doué, Nikola l'est sans aucun doute

mais il y a forcément un truc. Énervant ! Plus Nikola descendait dans le public à la recherche de cobayes, plus les spectateurs tentaient de disparaître au fond de leur fauteuil. Bien que déjà vu à plusieurs reprises lors des Festivals de magie d'Emerainville, la prestation de Nikola reste un grand moment de cabaret. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine pour tenter de nouveau sa chance.



Les délégués élus



GRAND MOMENT d'émotion à l'école du Bois d'Emery au mois d'octobre. Après une intense campagne électorale, les enfants ont pu élire leurs délégués de classe. Moment solennel puisqu'ils ont pu déposer leurs bulletins dans les urnes. Une opération qui a été officialisée par la présence de Mme Chantal Beaudry, conseillère municipale, venue garantir le bon déroulement des opérations. Au cours de ce scrutin, les têtes de liste n'ont pas pu cacher leurs angoisses face à l'enjeu du vote.

Naissances

Septembre 2014

★ Chloé CHARTIER

Octobre 2014

★ Léna LEBLOND

★ Khays BIGAUD

Novembre 2014

★ Andrea MALTA ESTEVES

★ Cassie JEAN-BAPTISTE



Mise en garde
La période de fin d'année est propice aux arnaques en tous genres. La prudence est donc de mise. Ces derniers jours, un faux postier a sévi dans le quartier du Champ Tortu. Au moins cinq foyers ont été floués par cet individu. Il est recommandé de faire attention aux colporteurs qui viennent frapper à votre porte. Si votre générosité vous pousse à donner quelques euros assurez-vous que la personne en face de vous est le bon professionnel. En cas de doute appelez la police municipale au 0 800 099 600.

Le Lien émerainvillois 72 - novembre 2014

L'heure de la retraite a sonné !

CETTE FOIS-CI, c'est parti. Le chantier des Senioriales était attendu depuis des mois. Les premiers coups de pioche ont été donnés et Alain Kelyor, maire d'Emerainville, a posé la première pierre de ce qui sera la

50^{ème} résidence des Senioriales de France. Les futurs résidents, tous retraités, bénéficieront de multiples avantages. Ils pourront ainsi construire un véritable projet leur permettant de vivre pleinement leur retraite avec

des activités de loisirs en commun et des vacances à des tarifs privilégiés. Les premiers acquéreurs devraient normalement prendre possession des lieux pour décembre 2015.



LE LIEN 72

Le Lien - Mensuel d'informations - Novembre 2014



Espace d'Expressions artistiques

Les peintres ouvrent le bal

A PEINE achevé l'Espace d'Expression Artistique, situé à proximité de l'Espace François Villon, a accueilli au mois d'octobre sa première exposition. Les peintres ont été les premiers à prendre possession de cette belle surface dédiée à la culture sous toutes ses formes. Photographies, peintures, sculptures se dévoileront sous leurs meilleurs atouts, pour la satisfaction des passionnés d'arts soucieux de faire partager leurs créations, aux visiteurs curieux de découvrir l'art contemporain. Alain Kelyor, maire d'Emerainville, a procédé à l'inauguration de ce nouvel espace et au vernissage de l'exposition avec la participation

côtés d'artistes reconnus, des peintres amateurs mais tout aussi talentueux, ont présenté leurs œuvres au public. Parmi eux, Mme Michelle Fabrigat, adjointe au Maire et présidente de l'association «Rêves d'artistes» qui a la charge de faire vivre cette salle unique en son genre.

Rêves d'artistes

«Rêves d'artistes» vient de voir le jour. Emerainville se félicite d'accueillir cette association culturelle destinée à la promotion d'œuvres artistiques (arts plastiques, peinture, sculpture...). Si vous désirez exposer vos œuvres, faire des stages, échanger avec d'autres associations, etc., n'hésitez pas à prendre contact au 06 11 04 56 03.



Juste un petit mot
La réforme des rythmes scolaires à Emerainville : **UNE RÉUSSITE !**
La mise en place d'un projet, bâclé par un gouvernement qui n'a pas osé le proposer à l'assemblée nationale et au sénat, mais l'a imposé par décret, était des plus ardue.
- Modifier l'emploi du temps scolaire de nos enfants en ne prenant en compte que le temps de travail de la semaine et pas de l'année est un non sens.
- Imposer à des communes déjà exsangues par la baisse des dotations étatiques, la prise en charge financière des changements de rythme démontre, l'incohérence du pouvoir, qui par ailleurs dénonce l'augmentation de la masse salariale dans les collectivités locales.
- Prendre le risque de trouver en grand nombre des enfants errants dans la rue après les nouveaux horaires scolaires dénote, une irresponsabilité inimaginable d'un pouvoir qui affirme représenter des valeurs d'humanisme.
- Placer les municipalités dans l'obligation de mettre en place des activités pour occuper les jeunes avant le retour du travail des parents est une méthode machiavélique et hypocrite.
Nous avons promis pendant la campagne municipale de proposer gratuitement aux enfants des activités de qualité, diverses et variées. Pour se faire 23 animateurs ont été embauchés et lors des deux réunions en mairie, le 13 novembre pour Malhoue et le 18 novembre pour le Bourg, un bilan d'étape a été dressé.
La satisfaction est générale, mais comme rien n'est parfait en ce bas monde, l'organisation devra subir des modifications à la marge et de nouvelles activités devront être régulièrement mises en place.
Une seule ombre au tableau mais elle était prévisible, les enfants à la fin de la journée sont plus fatigués que lorsqu'ils respectaient les anciens horaires.
Le but principal de la réforme n'est donc pas atteint !

Alain Kelyor
Maire d'Emerainville

Tribunes

Agir pour Emerainville

L'élu d'opposition dans sa fonction doit être vigilant au droit et à la défense de ses concitoyens. C'est dans ce sens que je m'associe à l'ADCVE, qui est contre le projet d'élargissement de la RN 104. En novembre 97 une pétition est signée. En Mai 99 un décret promulgue l'élargissement et l'ADCVE est associée aux études par le ministre J.Claude Gayssot. Année 2002, le projet est largement amélioré : comité de suivi et engagements de l'état sont conclus. Année 2004, le non-respect de l'évacuation des eaux stoppe le chantier. 2005/2013 : rien de visible, la DDT fait des études sans consultation et le chantier redémarre. En février 2014 enfin une réunion se tient, mais pendant la campagne municipale! Début avril 2014, sollicité par les Emerainvillois du Bourg, j'organise une visite extérieure du chantier. Arbres abattus, certains en appui sur le grillage, coulées d'hydrocarbures, bornes de signalisation de gaz arrachées, ... et arasement du merlon de 2 m de haut pour positionnement d'un mur antibruit. Quelques jours après, mise en place de gabions en pierres. Une étiquette du fabricant nous permet de constater que ces gabions ne peuvent pas constituer un mur antibruit: ce n'est plus soutenable! Je mets en place avec l'ADCVE et la mairie une pétition qui a déjà reçu 600 signatures. Des courriers de part et autres sont envoyés aux diverses instances, jusqu'au ministère. Sans réponse, nous ferons encore appel à vous pour exiger le respect des engagements de l'état.

Jacques Huleux
Ensemble pour Emerainville

Le bien-être d'Emerainville

Une étude non reprise par la presse nationale, a tenté de comprendre la perte par les socialistes d'un grand nombre des communes qu'ils détenaient.
- L'impopularité de notre Président a amplifié le vote sanction,
- Le changement des rythmes scolaires n'a pas eu d'impact important.
- La hausse de la fiscalité locale n'a pas été déterminante.
- Le niveau de la délinquance a joué, sans doute, un rôle mais plus une ville de gauche est en proie à la délinquance et plus la municipalité a des chances d'être réélue. Ce paradoxe s'explique par le fait que les villes qui connaissent un niveau de criminalité élevé correspondent souvent à des communes très pauvres dans lesquelles la gauche est sociologiquement hégémonique. Cela explique, sans doute, la réélection dans un fauteuil de la gauche à Champs, Lognes, Torcy, Noisiel.
- Les frasques des élus. Sans affirmer que cela les valorise, l'impact électoral est nul. Ceci explique l'élection du maire de Pontault Combault.
- Le nombre de mandats effectués, l'image, l'implantation locale du maire, sont évidemment déterminants dans le choix de l'électeur.
- La proportion de logements sociaux.
Il existe une corrélation très nette entre le nombre de logements sociaux et le taux de réélections des municipalités de gauche.
92 % des maires de gauche ont été réélus dans les communes comportant de nombreux logements sociaux, (pourcentage de logements HLM à Champs 32 % Lognes 28 % Noisiel 33% Torcy 37 %).
L'augmentation du taux obligatoire de 20 % à 25 % de logements sociaux dans les communes n'est donc pas du uniquement à une volonté de notre gouvernement de faire du « social ».

Christophe QUINION
Emerainville au cœur

Texte non parvenu

Texte non parvenu